

Décision n°2025-11-adhesion

Décision portant adhésion à l'association CPED pour l'année 2025

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le principe fondamental reconnu par les lois de la République relatif à la Liberté d'association,

Vu l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'Homme,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'association,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi relative au contrat d'association,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 portant délégation de pouvoir au Président,

Considérant la volonté d'Aix Marseille Université de renouveler son adhésion à l'association « Conférence Permanente des chargées de mission Égalité Diversité (CPED) » pour l'année 2025,

Considérant que l'association CPED constitue un réseau national regroupant 66 grandes universités françaises 45 grandes écoles et 6 COMUE, œuvrant pour promouvoir l'égalité et à la lutte contre les discriminations au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle rassemble les universités et les écoles publiques, représentées par leurs Vice-Présidents égalité-diversité.

Considérant qu'un tel réseau est de nature à enrichir et approfondir les transformations mises en œuvre au bénéfice de leurs missions de service public, et notamment le soutien au développement des politiques en lien avec l'égalité, l'inclusion et la lutte contre toutes les formes de discriminations portées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, aussi bien les personnels que les usagers.

DÉCIDE

Article 1 :

Aix-Marseille Université adhère à l'association CPED pour l'année 2025.

Article 2 :

Cette adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle d'un montant de 2.175 €.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 15 juillet 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le :

24 JUL. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

24 JUL. 2025